

Compte-rendu de la réunion des adhérents du 8 juin 2016

16 présents

Une enquête publique pour le PLUi est organisée jusqu'au 13 juillet. On peut prendre connaissance du contenu sur le site Angers Loire Métropole à la rubrique Plan d'orientation et d'action. Les associations et les individus peuvent également donner leur avis. C'est possible de le faire par Internet.

Place au vélo va rencontrer le commissaire enquêteur. Points à souligner : l'augmentation des surfaces de stationnement vélo et accessibilité des locaux vélos dans les immeubles en construction ; le stationnement à la gare d'Angers n'est pas abordé..

Ateliers d'auto-réparation. Le samedi 18 juin de 13h30 à 17h et le samedi 25 septembre matin

Formation au marquage Bicycode, le 21 juin.

L'idée d'une bourse au vélo suit son chemin. Dans un premier temps, nous pourrions récupérer des vélos déclassés pour se faire la main en vue de la remise en état de vélos utilisables. Cela pourrait se faire dans le garage. Pour participer aux ateliers, il faudrait bien sûr, être adhérent à Place au vélo.

Tour de France

Rendez-vous le samedi 2 juillet devant le Point J Angers connecté, place Imbach : atelier Vélobar, marquage Bicycode, parcours de repérage des signalétiques vélos. Distribution de tracts Fubicy « Faire ses courses à vélo » en prévision du déplacement sur le trajet du Tour, le dimanche 3 juillet.

Le dimanche 25 septembre : **20 ans de l'association**. Balade à vélo à partir du local rue Couffon.

La LPO organise une sortie vélo le dimanche 10 juillet.

Place du lycée, après un rdv avec Nicolas Chauvineau et Régis Le Bihan pour les emplacements des arceaux (normalement installés la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin), nous continuons à penser que le traitement en zone 20 de toute la place aurait été pertinent. Nouveau rendez-vous sur site avec Régis Le Bihan à ce sujet.

Zone 30 : Les Conseils de quartiers de Belle-Beille (Fabrice) et de Monplaisir (Dominique) optent plutôt pour l'ensemble du quartier en zone 30 avec quelques axes à 50 mais équipés de ronds points aux intersections sans feux, pour que le quartier soit traversant et circulant dans tous les sens pour tous les modes de déplacement. La ville de Grenoble ne marque plus les voies à 30, mais plutôt les voies à 50 km/h pour qu'elles soient bien identifiées.

Nous pensons qu'il n'y a jamais de contrôle de vitesse sur les rues à 30 à Angers

Opération « respect du stationnement ». Nous pourrions pendant une semaine cibler un quartier, en intervenant à plusieurs pour déposer des autocollants sur les voitures mal garées. A revoir en septembre.

Nous sommes invités à participer au Parking Day (occupation de places de stationnement sur une journée). **C'est le vendredi 16 septembre.**

Nous proposerons à la rentrée marquage et auto-réparation sur le site de la gare.

Le grillage qui entoure le local, rue Couffon, va nous permettre de faire de l'affichage.